



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article937>

Après les manifs, l'appel au peuple.

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mercredi 3 décembre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Christian Berthier donne ci-dessous son analyse de la situation politique et sociale.

Après, comme avant les manifestations du 15 novembre

Elire une Assemblée Constituante souveraine !

En 2014 comme en 2013, les familles, les paysans, les artisans, mais aussi les communes et les départements ont subi la pression insupportable de la hausse du coût de la vie et du chômage.

C'est avec raison que les électeurs et leurs « petits » élus ont désavoué les uns sans approuver les autres dans une très forte abstention aux élections. Les partis dits « de gouvernement » ont été battus.

Qu'ils se disent « de droite » ou « de gauche », les élus des assemblées départementales des élections sénatoriales ont laminé les partisans des « reformes » territoriales

Le gouvernement joue la montre et tente de passer en force. Les budgets 2014-2015 restent illégitimes et insupportables.

Le président menace, dès le 15 janvier 2014, de recourir aux mesures dictatoriales de la présente constitution « du coup d'état permanent ».

Le gouvernement met les élus dans l'entonnoir, joue la montre et tente de passer en force.

Rien n'y fait, l'Etat se moque de la résistance obstinée de millions de citoyens de tous niveaux et du refus des principales organisations syndicales de se prêter à ce sinistre jeu..

Hier, le congrès des 4200 conseillers départementaux, demain celui des 500 000 conseillers municipaux, élus de proximité et de toutes tendances, expriment leurs refus des diktats budgétaires, après avoir pourtant tout tenté pour aboutir à des compromis supportables par les électeurs.

Le temps presse ! Défiler ne suffit plus ! Il faut se réunir et en appeler au peuple. Que se réunissent des assemblées communales et départementales pour en débattre et élire au suffrage universel leurs délégués à une vraie assemblée constituante souveraine. Que ces délégués soient porteurs des besoins et exigences exprimés, notamment par des élus de proximité, les associations, les sections syndicales. Qu'ils résistent aux pressions des responsables de l'insupportable situation : celles des sommets, de l'état et des grands intérêts privés.

Après les manif, l'appel au peuple.

C'est des maintenant qu'il faut faire campagne à tous les niveaux de la République, de ses assemblées élues, de ses associations et organisations syndicales contre les projets de budgets 2014 et 2015.